

## « De l'observation instrumentée au carnet de suivi »

L'évaluation permet des ajustements qui encourageront l'enfant à s'engager et progresser dans les apprentissages. Elle permet des étayages pour renforcer les premiers acquis. L'évaluation positive est conduite avec bienveillance, elle souligne les petites réussites, les progrès qu'ils soient petits ou grand.

### **OBSERVER POUR EVALUER**

Pour que l'évaluation n'empiète pas sur le temps des apprentissages, il vaut mieux favoriser l'observation directe et régulière.

Le suivi des acquis permet de visualiser les progrès réalisés par chaque élève, de voir son évaluation et ses réussites. Le suivi des acquis ne nécessite pas de tout observer et de tout noter, tous les jours, pour chaque enfant, dans tous les domaines. Ce suivi permet de s'interroger sur les stagnations (qui peuvent signaler des difficultés).

### **CONSTRUIRE LE CARNET DE SUIVI DES APPRENTISSAGES.**

Pour garder des traces du parcours d'apprentissage de chaque élève, les enseignants sélectionnent les réussites (photos, écrits, dessins, enregistrements...) qui sont significatifs des marqueurs de progrès, de réussites émergentes ou consolidées.

Un cahier de réussites ne peut constituer un carnet de suivi des apprentissages que s'il est complété par un écrit synthétique régulier de l'enseignant rendant compte et validant les progrès de l'enfant dans les divers domaines.

### **COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS.**

Le carnet de suivi des apprentissages est transmis aux parents plusieurs fois dans l'année. Le carnet de suivi est un support d'échanges entre l'enseignant, les parents et leur enfant.

L'enseignant s'appuie sur les écrits consignés lors des rencontres avec la famille. Il s'agit de mettre en valeur ce que l'enfant sait faire en des termes compréhensibles, de situer ces apprentissages, de tracer des perspectives pour les notions à acquérir.